

Madame la Directrice Générale,

Nombreux sont les collègues qui nous demandent où ils peuvent trouver des formulaires nécessaires à diverses démarches administratives comme par exemple celui relatif aux frais de déménagement. Ne serait-il pas possible de créer un espace dédié dans l'intranet Géci afin de répondre aux demandes, pour les documents existants déjà, tels par exemple les demandes de mutations, un renvoi à l'aide d'un lien pourrait être suffisant.

Plus largement d'ailleurs, l'espace dédié à la gestion du personnel est très sobre... si on ne veut rien trouver on peut s'y rendre sans crainte. L'administration DGCCRF fait des guides à destination des entreprises comme récemment le « Vadémécum à destination des professionnels » mais n'est pas capable d'informer ses agent·es des conditions de paiement du rachat des jours de RTT, des prélèvements de jours de grève, ... et encore moins d'écrire clairement dans sa note sur l'OIV qu'il n'y aura plus aucune compensation tant en jours qu'en indemnité.

Pour Solidaraires ceci doit changer, la DGCCRF se targue de la création de logiciel tel que Signal Conso', ou encore de la mise en place du service Réponse Conso', mais côté information des personnels = RIEN ou alors des documents obsolètes (ce qui est presque pire).

Nous vous alertons depuis plus de 10 ans sur ces manques et sur l'impression d'abandon que ressentent les agentes et agents, notamment dans les DD-CS-PP. Ceci dans la durée n'est donc pas une impression mais est malheureusement une réalité contre laquelle l'administration DGCCRF ne fait rien.

Afin de résoudre à la fois, la problématique de l'absence d'information des personnels dans le cadre de leur gestion que dans l'exercice de leurs missions, il y a nécessité d'engager rapidement et énergiquement, auprès du Ministre, une vraie démarche pour résoudre le problème qui mine notre administration et donc son efficacité : sa recomposition en une seule et même administration d'Etat, sous une seule et même autorité ministérielle.

Afin de pouvoir aborder ces divers points, nous vous demandons de réunir des groupes de travail CCRF pour les questions dont vous avez la charge directe et d'appuyer nos démarches auprès du Ministre pour la question qui nécessite son intervention et relève de ses prérogatives.

Veillez croire, Madame la Directrice Générale, en l'expression de nos sincères salutations.

Les Co-Secrétaire Généraux
de Solidaraires CCRF & SCL

Roland Girerd et Emmanuel Paillusson